

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 22\_INT\_52 - Interpellation Catherine Labouchère et consorts - Comment éviter le carton rouge de la part des médecins?.

Séance du Grand Conseil du mardi 29 mars 2022, point 2.2 de l'ordre du jour

## Texte déposé

La manifestation "carton jaune" des médecins devant le Grand Conseil le 29 mars 2022 doit nous questionner. Après une période pandémique où ils ont beaucoup donné, après de multiples interrogations restées encore sans réponse ( ex. planification hospitalière, collaboration public/privé), après un constat récurrent qu'il manque de médecins de premiers recours et de certaines spécialités, les médecins attendent des réponses concrètes du monde politique. Ce dernier doit les entendre.

Dans un système aussi complexe que celui de la santé en Suisse avec des compétences à la fois fédérales (ex Tarmed) et cantonales (ex organisation des soins), des régimes d'assurance obligatoire et complémentaire, des lois dont certains éléments comportent encore du flou (ex les prestations d'intérêt général-PIG), de la jurisprudence des tribunaux, trouver la solution parfaite n'est pas aisé. Toutefois, ne pas écouter les doléances du corps médical serait faux avec des conséquences qui retomberaient sur les patients-es. En effet, le monde des soins au sens large s'interroge sur son avenir et les meilleurs moyens de répondre à une patientèle variée atteinte de multiples pathologies liées à des éléments tels que l'âge, de l'environnement, du cancer, de la santé mentale, des virus et bien d'autres encore.

Si les progrès technologiques et la recherche ont fait avancer les moyens de soigner et de guérir, il n'en reste pas moins que le facteur humain reste essentiel. Pour cela, il faut des équipes soignantes médicales et paramédicales bien formées pour répondre à tous les défis qui se posent dans le domaine de la santé.

Les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat:

- 1- Quel dialogue le Conseil d'Etat est-il disposé à entreprendre avec les corps médical sur ses préoccupations?
- 2- Qu'envisage-t-il comme mesures pour assurer une formation suffisante (en nombre et en qualité) de médecins de premiers recours?
- 3- Quels gardes-fous met-il en place pour éviter une médecine à deux vitesses?
- 4- Comment voit-il la collaboration public/privé pour répondre aux défis de santé?
- 5- Quelle est sa vision pour des équipes soignantes de qualité ?

Merci d'avance au Conseil d'Etat pour ses réponses.

## Conclusion

Souhaite développer

## Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Graziella Schaller	V'L
Dylan Karlen	UDC
Cédric Echenard	SOC
Stéphane Masson	PLR
Blaise Vionnet	V'L
Gérard Mojon	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Marion Wahlen	PLR
Daniel Develey	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Chantal Weidmann Yenny	PLR
Sacha Soldini	UDC
Bernard Nicod	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Christine Chevalley	PLR
Alexandre Berthoud	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Patrick Simonin	PLR
Nicolas Bolay	UDC
Maurice Gay	PLR

Signataire	Parti
Rémy Jaquier	PLR
Guy Gaudard	PLR
Georges Zünd	PLR
Cloé Pointet	V'L
Nicolas Suter	PLR
Florence Gross	PLR
Claude Matter	PLR
Philippe Germain	PLR
Aliette Rey-Marion	UDC

## **Secrétariat général du Grand Conseil**

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!');)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)